Association Valaisanne des Services Techniques communaux
Walliser Vereinigung der Gemeinde-Bauämter

Procès-verbal de la 41ème assemblée générale de l'AVST/ WVG-B
Le 3 juin 2022 à Ayent

---

1. Bienvenue, acceptation de l'ordre du jour et contrôle des présences.

Le Président M. Olivier Ménétrey ouvre officiellement la 41ème assemblée à 09h00 et souhaite la bienvenue aux 32 membres présents de l'association valaisanne des services techniques.

Il remercie la commune d'Ayent par son Président M. Christophe Beney, notre collègue M. Pierre-Etienne Aymon ainsi que toutes les personnes qui ont travaillé pour l'organisation de cette journée dans cette magnifique salle Fortuna.

Il salue la présence des membres retraités.

Sans plus attendre, il passe la parole au Président d'Ayent pour le mot de bienvenue.
M. Beney, comme de coutume, fait une présentation de sa Commune et profite de l'occasion, pour remercier notre collègue M. Pierre-Etienne Aymon pour toutes ces années de bons et loyaux services en tant que chef du service technique, fraîchement retraité.

Notre Président remercie M. Beney pour le temps accordé à notre association ainsi que pour le vin d'honneur offert par la Commune.

La parole est ensuite donnée à M. Guy Jacquemet, du service de l'énergie cantonal pour un exposé sur le thème de la transition énergétique, plus précisément : **Facilitateur/trice de la rénovation énergétique.**

Il en ressort de cette présentation que l'objectif de ce nouveau poste devrait aider à doper la transition par la mise en œuvre d'une formation de spécialistes dans le traitement des demandes/études afin de simplifier au maximum le processus administratif vers la réalisation concrète des actions recommandées et nécessaires pour atteindre les objectifs fixés par nos autorités.

Le sujet appelle à plusieurs questions auxquelles M. Jacquemet se fait un plaisir d'y répondre.

Notre Président remercie les intervenants et annonce le thème de la visite qui se déroulera après notre assemblée :

- Présentation d'une réalisation atypique : **Les Enfeus d'Ayent**, par Messieurs Pierre-Etienne Aymon, ingénieur communal et John Chabbey, architecte indépendant

Il remercie d'avance les intervenants.

Il annonce que la convocation a été faite selon les statuts.

Qu'aucune demande de modification de l'ordre du jour n'ayant pu être présentée, l'assemblée peut donc se poursuivre avec l'ordre du jour suivant :

1. Bienvenue, acceptation de l'ordre du jour et contrôle des présences
2. Procès-verbal de la dernière Assemblée générale, approbation
3. Lecture des comptes
4. Rapport des vérificateurs et approbation des comptes
5. Lecture et approbation du budget et fixation de la cotisation annuelle
6. Rapport du Président
7. Admission, démission de membres
8. Nominations statutaires
9. Divers

La liste des présences circule dans l'assemblée, 32 membres présents y compris le Comité.

Laurent Crittin est désigné comme scrutateur.

2. Procès-verbal de la dernière assemblée générale, approbation

Le procès-verbal de la 39-40ème assemblée générale qui a eu lieu à Saxon le 17 septembre 2021, est approuvé à l'unanimité, à main levée par l'assemblée.
Personne n'en demande la lecture, il est accepté sans remarque particulière.
Le Président rappelle que ce PV est disponible sur le site internet de l'AVST.

Il remercie Monsieur Florian Vuistiner pour sa rédaction.

3. Lecture du compte

Le caissier, Stéphane Delaloye présente les comptes 2021 en détail.
Il passe en revue les postes du compte pertes et profits et le bilan. Un résumé papier des comptes 2021 est à disposition des membres.

Pas de commentaire particulier, tous les autres principaux postes correspondent au budget.

Résultat (perte) 2021 : 6'243.84
Montant au bilan 2021 : 40'296.95

4. Rapport des vérificateurs de compte et approbation

Yvon Berthouzoz donne lecture du rapport des vérificateurs des comptes. Un contrôle par pointage des pièces à disposition a permis de constater que les comptes sont parfaitement tenus.
Il est proposé à l'assemblée d'approuver les comptes 2021 et d'en donner décharge au caissier.

Les comptes 2021 de l'AVST sont approuvés à l'unanimité, à main levée, par l'assemblée générale. Par cette approbation, la décharge usuelle est donnée au caissier et au comité.

Le Président remercie l'assemblée pour la confiance accordée au comité. Il remercie également le caissier M. Stéphane Delaloye et les vérificateurs M. Yves Balet et M. Yvon Berthouzoz de leurs engagements ainsi que de la qualité et le sérieux de leur travail.

5. Lecture et approbation du budget et fixation de la cotisation annuelle

Le caissier reprend la parole pour commenter le budget 2023.

Le budget 2023 prévoit des recettes pour 10'050.- francs et des dépenses pour 7'750.- francs, d'où un bénéfice de 2'300.- francs.

Aucune remarque n'est formulée par l'assemblée, le budget est accepté à l'unanimité, à main levée. Le président remercie une nouvelle fois l'Assemblée pour la confiance accordée.

La cotisation annuelle est maintenue à 100 frs et annonce que l'association a dépassé les 100 membres.

6. Rapport du président

Le Président donne lecture de son rapport :

J'ai le grand plaisir de vous transmettre le rapport d'activité de notre Association Valaisanne des Services Techniques.

Depuis deux ans, nous faisons face à des situations extrêmement exigeantes. L'année 2021 a une nouvelle fois été marquée par la pandémie de Coronavirus, qui a continué à nous occuper fortement. Quoi qu'il en soit, les services techniques communaux ont, comme d'habitude, été fortement sollicités à différents niveaux en tant que premier point de contact pour la population.

Le premier semestre de l'année 2021 a été lourdement impacté par les restrictions édictées par le Conseil Fédéral et les assemblées en présentiel ont simplement été interdites. Vers le mois de juin, des signes de levées des restrictions sont apparues et votre comité a joyeusement décidé de poser les jalons d'un no futur plein d'avenir. L'année 2021 marquait les quarante ans d'existence de notre association et le comité a décidé d'organiser cet événement exceptionnel le vendredi 17 septembre 2021, à Saxon.

Le chef du Département de la mobilité, du territoire et de l'environnement (DMTE), Monsieur Franz Ruppen nous a accompagnés dans nos délibérations. Vous avez eu l'occasion d'échanger avec lui en français et en allemand sur les questions relatives à la conduite technique des Communes. De nombreux Présidents de Communes et de Responsables cantonaux ont également participé à nos débats.

Les membres ont pu suivre les exposés suivants :

- Développement de l'économie circulaire pour le recyclage des enrobés bitumineux, des graves, des bétons, par Madame Elisabeth Carrupt, cheffe de projet environnement et durabilité
- Mise en place du programme E-Construction dans les Communes, par Monsieur Adrian Zumstein, chef du service administratif et juridique du DMTE
- Discours du 40eme Anniversaire de l'AVST-WVGB, par Monsieur Olivier Ménétrey, président de l'association
- Allocution de Monsieur le Conseiller d'Etat Franz Ruppen, chef du DMTE
- Allocution de Monsieur Christian Roth, Président de la Commune de Saxon

L'Assemblée a eu l'opportunité de faire la connaissance et d'adresser ses plus sincères remerciements à plusieurs membres fondateurs de notre association constituée en 1981, Messieurs René Schwéry, Willy Fellay, Paul Berthod ainsi que d'anciens présidents de l'Association Messieurs Guy Saillen, Luc-Ernest Rey et Pierre-Étienne Aymon.

Les participants ont également dégusté un repas de gala proposé par les Marmitons de Daillon.

Le comité de l'AVST-WVGB remercie toutes les personnes citées ci-dessus pour leur soutien à cette magnifique journée, ainsi que la Commune de Saxon pour la mise à disposition de ses infrastructures, sans oublier Monsieur Gabriel Forré sans qui cet événement considérable n'aurait jamais eu lieu.
Cet évènement particulièrement réussi a donné du crédit à notre association vis-à-vis du Conseil d'Etat par son chef de département, Monsieur Franz Ruppen, vis-à-vis des présidents de Communes présents. Il a également resserré nos contacts avec les chefs de services cantonaux. Nous avons désormais l'opportunité de sensibiliser au mieux les services de l'Etat aux préoccupations de nos services techniques communaux et pouvons attirer leur attention sur nos positions de manière engagée et responsable.

Tout au long de l'année, le comité s'est également réuni pour défendre au mieux les intérêts des services techniques communaux. Je tiens à remercier tout particulièrement les membres du comité qui, par leurs compétences, leur collaboration active ainsi que leur précieux engagement dans les groupes de travail et les commissions, contribuent largement à notre succès.

Le comité s'est également engagé dans les commissions sur le thème des matériaux de recyclage, sur la mise à jour du SIT Valais, sur l'énergie et la rénovation des bâtiments. L'aspect environnemental de notre métier n'a pas non plus été négligé.

En 2021, nos membres Mme Laurence Salamin, Mme Eugénie Allenspach, M. Didier Liard et M. Yves Balet ont accepté la lourde charge de participer aux travaux des diverses commissions pour la mise en œuvre du programme E-construction. Le comité leur sont très reconnaissants pour leurs engagements et pour tout le travail effectué durant l'année 2021.

Je terminerai ce rapport en réitérant mes remerciements à mes collègues du comité pour leur excellente et agréable collaboration et j'aimerai aussi vous remercier, chers collègues, pour votre engagement auprès de vos Communes respectives et pour votre soutien au comité.

Je vous souhaite à tous d'être capable de mener à bien les projets qui vous sont confiés par les municipalités et de construire avec les présidentes et présidents de Commune, les conseillères et conseillers communaux, une bonne relation basée sur la confiance mutuelle.

Olivier Ménétrey, président
Ayent, le 3 juin 2022

7. Admission et démission de membres

Le Président souhaite la bienvenue aux nouveaux membres avec les admissions de:

Mario Rossi , Vuagniaux Rachel, Perruchoud Elisabeth , Paul Werlen , Monnet Guy, Bonvin Olivier, Emery Pierre ,

Il demande à l'Assemblée d'approuver ces adhésions par acclamation, sauf avis contraire.

L'Assemblée accepte sans remarque.
Le Président annonce la démission de Erhard Schrage , Métrailer Serge , Yvan Parra, Jimenez Fernando , Passerini Bernard , Pralong Pierre Antoine , Pannatier Mathias , Meizoz Dominique , Thierry Spalla , Zufferey olivier

8. Election statutaire

Le Président annonce qu'aucun changement n'est prévu cette année.
Il précise qu'il souhaiterait trouver une personne travaillant sur le Bas-Valais pour élargir et renforcer la mission de notre association.
Le comité propose à l'assemblée d'être reconduit jusqu'à la prochaine assemblée qui aura lieu en automne 2023.

L'Assemblée accepte sans remarque la proposition du comité.

9. Divers

Le Président rappelle aux membres que la séance sera suivie par la visite **des Enfeus d'Ayent** et du traditionnel repas de midi.

Copie de la convocation, (*celle-ci peut légèrement être adaptée en fonction des impératifs des intervenants et des lieux choisis):*

Programme de la 41ème Assemblée de l'AVST-WVGB

- *Accueil des membres à l'Hôtel de ville, route d'Anzère 1, 1966 Ayent*
- *Cafés, croissants*
- *Assemblée Générale à la salle du Pré des Sœurs*

  Thèmes des présentations

  Perfectionnement professionnel : - Facilitateur de la rénovation énergétique, Monsieur Guy Jacquemet, service de l'énergie

  Présentation d'une réalisation atypique : Les Enfeus d'Ayent, par Messieurs Pierre-Etienne Aymon, ingénieur communal et John Chabbey, architecte indépendant
- *Allocution de Monsieur le Président Christophe Beney et vin d'Honneur offert par la Commune d'Ayent*
- *Repas de midi au Café de la Poste (ou de la Dili pour les vieux briscards)*
- *Fin de la journée*

Il informe que la prochaine assemblée générale se tiendra à Nendaz.

La parole n'étant plus demandée, le Président clôt l'Assemblée à 10h05.

Sans plus attendre, il passe la main à M. Pierre-Etienne Aymon pour lancer la visite.

Pour l'AVST / WVG-B

Vuistiner Florian, Secrétaire